

49^e Congrès ordinaire
Formation Brevet
Junior Lifesaver FLNS
Volleyballfest a Promo
Football-Indoor
Freed mat Liichtathletik
Réunion du CC du 18.9.2014



LASEP

Ecole fondamentale

BIO 3

2014 - 2015



L A S E P
3, route d'Arlon
L-8009 Strassen

Tél.: 48 55 70
Gsm: 691 48 54 47
ou 691 48 55 70

Fax: 48 54 47
Email: info@lasep.lu
www.lasep.lu

Calendrier sportif 2014 - 2015

version provisoire

1^{er} trimestre

Mardi	11.11.	Butzen cycles 1+2
Jeudi	13.11.	Butzen cycles 1+2
Mardi	18.11.	Butzen cycles 1+2
Jeudi	20.11.	Volleyballfest a Promo à Strassen
Jeudi	11.12.	Football-Indoor Finales (scolaires) à Kehlen
Mardi	16.12.	Football-Indoor Finales (débutants) à la Coque

Projet de calendrier sportif 2014 - 2015

sous réserve des disponibilités budgétaires

2^e trimestre

Mardi	13.1.	Football-Indoor Finales (filles) à Préizerdaul
Mardi	20.1.	Freed mat Liichtathletik (filles + débutants mixtes)
Mardi	27.1.	Freed mat Liichtathletik (garçons + scolaires mixtes)
Jeudi	12.2.	Basketballfest

Congé de Carnaval

Jeudi	26.2.	Multiballfest
Mardi	3.3.	Dëschttennisfest a Promo
Mardi	10.3.	Butzen an der Coque
Jeudi	26.3.	Handballfest

Vacances de Pâques

3^e trimestre

Jeudi	23.4.	Schwammspiller cycles 1-4
Mardi	28.4.	Schwammspiller cycles 1-4
Jeudi	30.4.	Schwammspiller cycles 1-4
Mardi	19.5.	Schwammfest à Belair

Congé de la Pentecôte

Jeudi	4.6.	Zumba® an der Coque
Jeudi	18.6.	Fussballfest

Journée des dirigeants

Dans la mesure du possible, des promos à définir pourront s'ajouter au projet de calendrier sportif 2014/2015.

Attention! Brevet Junior Lifesaver de la FLNS obligatoire pour tous les dirigeants LASEP qui sont titulaires de cours de natation

Formation en vue de l'obtention du Brevet Junior Lifesaver de la FLNS

LASEP

3, route d'Arlon
L-8009 Strassen

concerne: Natation LASEP 2014-2015

Cher(e)s collègues,

Le Comité Central tient à vous rappeler sa décision du lundi, 4 février 2013 publiée au BIO 5 de l'année 2012-2013. **Depuis la rentrée 2013-2014, la détention du brevet Junior Lifesaver de la FLNS est impérativement requise pour tout dirigeant assurant des cours de natation LASEP. La présence physique d'un maître-nageur agréé n'en dispense pas.**

Pour éviter tout problème juridique en cas d'accident, le Comité Central exige des dirigeants concernés de se conformer à cette directive.

La LASEP organisera des cours spécifiques (formation - entraînements) en vue de l'obtention du brevet Junior Lifesaver pendant les mois de novembre et de décembre 2014 de 12.30 à 13.30 hrs tous les lundis à la Piscine intercommunale PIDAL à Walferdange. Les secrétaires des AS sont invités d'ores et déjà à en avertir les intéressés.

Les examens pour l'obtention du brevet susmentionné auront lieu à la Piscine intercommunale PIDAL à Walferdange pendant le mois de janvier 2015. Les dates exactes seront communiquées dans les meilleurs délais.

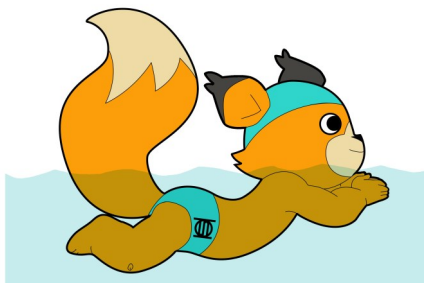
Pour tout renseignement supplémentaire, veuillez contacter Madame Nicole Kuhn - Di Centa:

GSM : 691 48 55 70

E-Mail : nicole.kuhn-dicenta@lasep.lu

L'inscription est obligatoire et devra se faire par email à l'adresse susmentionnée.

Salutations sportives



49^e Congrès ordinaire

**Le Président et les membres du Comité Central ont l'honneur
de vous inviter au 49^e Congrès de la Ligue qui aura lieu**

**le jeudi 6 novembre 2014
à 17.00 heures**

**à la salle Bichelgréitchen
au Campus scolaire « An der Dällt »
185, rue Principale à L-5366 Munsbach**

ORDRE DU JOUR

- Mot de bienvenue du président de l'AS Schuttrange
- Allocution de Monsieur Nico Welsch, Bourgmestre de Schuttrange
- Le mot du président de la LASEP
- Adoption de l'ordre du jour
- Admission de la nouvelle AS Mompach
- Présentation du rapport du Comité Central et de la CTS
- Présentation du rapport financier
- Rapport des réviseurs sur les comptes annuels
- Décharge à donner au Comité Central
- Élections statutaires du nouveau Comité Central 2014-2016
- Calendrier sportif 2014-2015
- Aspects financiers pour 2014-2015
- Fixation de la cotisation pour l'année scolaire 2014-2015
- Lieu et date du prochain Congrès

Exposé de
Madame Diane Dhur (Inspectrice EF)
« **Bewegte Schule(n)** »

Verre d'amitié offert par la commune de Schuttrange

Fête de Volleyball, le jeudi 20 novembre 2014



Volleyball pour filles et garçons
le jeudi, 20 novembre 2014 de 14h15 à 16h15
aux halls sportifs de Strassen



Volleyball sous forme de tournoi mixte (filles et garçons)
pour initiés à partir du cycle 3.2.
et de promotion pour les non initiés. (max. 70 enfants)

Règlement:

- Une équipe peut comprendre entre 4 et 8 joueurs, dont seulement un minime. 4 joueurs évoluent sur le terrain.
- Chaque AS peut inscrire plusieurs équipes sous réserve des disponibilités. Au cas où une AS aligne plusieurs équipes, les joueurs ne sont plus interchangeables après le début des rencontres.
- Une équipe incomplète peut participer à la fête sportive et se faire prêter un ou plusieurs joueurs le cas échéant. Elle est alors classée hors-concours.
- Tous les participants doivent être licenciés LASEP à la date de l'inscription. Les dirigeants sont priés d'apporter une copie de la licence collective de leur AS actualisée et validée au préalable par le secrétariat général.
- Un secrétariat sera ouvert à partir de 13.45 heures pour recevoir la fiche d'inscription, vérifier l'inscription des enfants sur les licences collectives et procéder aux dernières mises au point du déroulement de la fête sportive.
- Les dirigeants veillent à ce que tout enfant inscrit à une fête sportive au moment du contrôle des licences participe effectivement aux jeux.
- Début du tournoi : 14.15 heures

Règles du jeu :

- On joue suivant les règles de la FLVB: terrain de 6 x 12 m, hauteur du filet de 2,05 m, ballon de volleyball de +- 200 g
- Au service, le ballon doit être frappé avec une main et doit franchir directement le filet. (Il peut toucher le filet.)
- L'équipe dispose de 3 touches pour envoyer le ballon dans le terrain adverse.
- Faute au service : le joueur qui touche la ligne de service avec un pied.
- Roulement de service obligatoire!

Durée des rencontres :

- Un coup d'envoi sera donné pour les matches à disputer simultanément sur plusieurs terrains.
- Le temps du jeu dépend du programme en fonction du nombre d'équipes inscrites.

- Si une équipe atteint 25 points avec 2 points d'écart avant que le temps soit écoulé, le set est gagné.
- Des temps morts ne sont pas prévus.
- Un changement de joueur est possible à chaque arrêt de jeu.

Fautes :

- Pied (ou autre partie du corps) dépassant la ligne sous le filet.
- Toucher le filet avec n'importe quelle partie du corps.
- Faute au service : Toucher la ligne de service avec un pied.

Classement :

- Le classement lors des éliminatoires se fait par l'addition des points obtenus comme suit : match gagné = 2 points, match perdu = 0 point
- En cas d'égalité entre deux ou plusieurs équipes, on tiendra compte du résultat obtenu lors de la rencontre directe. En cas de nouvelle égalité, on compte les points obtenus dans les sets.
- Dans les finales, on tiendra compte du résultat obtenu lors de la rencontre directe. En cas de nouvelle égalité, on compte les points obtenus dans les sets.
- Les joueurs des trois premières équipes auront une médaille.
- Le directeur sportif, en accord avec le président de la CTS et le secrétariat général, peut annuler cette fête avant 10.00 heures si les conditions météorologiques sont trop mauvaises.
- Le Comité Central décline toute responsabilité en cas de vol et de perte.
- Tout cas non prévu par les règlements sera tranché par le jury de la fête sportive conformément aux statuts de la LASEP et aux directives du Comité Central. En font partie: le directeur sportif, le président de la CTS et un assesseur du secrétariat général. Les décisions sont prises à la majorité des voix.

Le DS du Volleyball Maryse Marteling

I n s c r i p t i o n

Les inscriptions sont à envoyer pour le 10 novembre 2014 à l'adresse marise.marteling@education.lu en indiquant

- le nom de l'association sportive***
- le nom, l'adresse électronique et le numéro de téléphone du dirigeant responsable***
- le nombre d'équipes d'enfants initiés à partir du C3.2 et les nombres d'enfants participant à la promotion.***

Football Indoor - Championnats 2014 - 2015

pour poussins/débutants, scolaires et pour filles

- Un secrétariat est ouvert à partir de 13.30 heures pour vérifier la fiche d'inscription (inscription des enfants sur la licence collective)
- Les dirigeants sont priés d'apporter une copie de la licence collective de leur AS **actualisée et validée** au préalable par le secrétariat général.
- Les enfants doivent être licenciés au moment de la date d'inscription pour la participation au championnat de football en question.
- **Une équipe par AS pour chaque catégorie d'âge en principe**



Une AS peut inscrire une deuxième équipe sous réserve des disponibilités. Dans ce cas les joueurs ne sont plus interchangeables après le début des rencontres.

- Les **poussins/débutants** peuvent jouer dans une équipe scolaire.
- Les **filles** peuvent jouer dans une équipe de garçons.
- Une équipe est composée au maximum de :
 - Scolaires : 10 joueurs - 5** sur le terrain, (1 gardien et 4 joueurs).
 - Pouss./Déb.: 12 joueurs - 6** sur le terrain, (1 gardien et 5 joueurs).
 - Filles : 12 joueurs - 6** sur le terrain, (1 gardien et 5 joueurs).
- L'équipe joue dans la catégorie de son joueur le plus âgé.
- D'après la décision des CC/CTS du 3 février 2004, les licenciés **minimes** peuvent faire partie de l'équipe « **scolaires** » sous condition **qu'un seul minime n'évolue sur le terrain.**
- Une équipe incomplète peut participer aux championnats et se faire prêter un ou plusieurs joueurs le cas échéant. Elle est alors classée hors-concours.
- Le directeur sportif, en accord avec le président de la CTS et le secrétariat général, peut annuler un tournoi de football indoor avant 10.00 heures, si les conditions météorologiques sont trop mauvaises.
- Le Comité Central décline toute responsabilité en cas de vol ou de perte.
- Tout cas non prévu par les règlements sera tranché par le jury de la fête sportive conformément au statuts de la LASEP et aux directives du Comité Central. Le jury se compose du directeur sportif, du président de la CTS et d'un assesseur du secrétariat général.
- Veuillez noter que toutes les rencontres seront dirigées par des arbitres neutres.

LASEP Football Indoor - Reglement

- Gespillt gëtt wa méiglech mat engem **Filzball Nummer 4 bei de Jongen. Bei de Meedercher** gëtt mat engem **speziellen Hale-Softball** gespillt.
- All **Fräistouss** kann **direkt** an de Goal geschoss ginn, also **keen indirekte Fräistouss**.
- Wann de Goalkeeper als Leschten de Ball beréiert éier en an de Goalaus geet, gëtt et natierlech **Corner**.
- Wann de Ball de **Plafong** beréiert, kritt déi Equipe, déi net als Lescht um Ball war, en **Aworf mam Fouss** op där Héicht vum Terrain, wou de Ball de Plafong beréiert huet.
- All **Aworf gëtt als Astouss mam Fouss** gespillt.
- De Goalkeeper därf de **Ball** nom **Goalaus** nëmme mat der **Hand** geheien.
- E Ball, deem de Goalkeeper **fänkt**, dierf hien mam Fouss no vir schéissen.
- Eng **Réckgab** un de Goalkeeper zitt en **direkte Fräistouss** op der Strofraumlinn mat sech.
- D'Dauer vun de Matcher gëtt virum Ufank vum Tournoi festgeluecht.

!!!! Tackling an der Hal ass absolut verbueden !!!!

- Fir **d'Klassement** ginn d'Punkten, 3-1 an 0 dann **den direkte Vergläich**, dann **d'Goaldifferenz**, dann **d'Zuel** vun de geschossene Goaler gekuckt.
Bei Gläichstand gëtt e **7 Meter-Schéissen** vu je **3 Spiller** ausgefouert, dann e 4.,5., ... Spiller bis eng Equipe e Virdeel huet.

De Spaass um Spill muss bei all LASEPist prioritär sinn!!

Remarque:

Beim Tournoi vun de Jongen, den 11. Dezember zu Kielen spille mir ouni Säitenaus, also mat de Banten (Rideau, Mauer)

Vill Freed beim Fussball wënscht Iech de Jhang Serrig (DS Football LASEP)

Football Indoor Championnat 2014 pour scolaires/minimes

Chaque association sportive intéressée pourra participer en principe avec une seule équipe scolaires le **jeudi, 11 décembre 2014 de 13.45 à 17.30 heures au hall sportif de Kehlen**.

Une équipe est composée au maximum de **10 joueurs (31 août 2004-1^{er} sept. 2002): 5 évoluent sur le terrain, (1 gardien et 4 joueurs)**.

Le championnat pour scolaires/minimes fonctionnera avec 18 équipes sur 3 terrains.

Football Indoor Championnat 2014 pour poussins/débutants

Chaque association sportive intéressée pourra participer en principe avec une seule équipe poussins/débutants le **mardi, 16 décembre 2014 de 14.00 à 18.00 heures au Gymnase de la Coque.**

Une équipe est composée au maximum de **12 joueurs (2007-1^{er} sept. 2004):**

6 évoluent sur le terrain, (1 gardien et 5 joueurs).

Le championnat pour poussins/débutants fonctionnera sur 2 terrains.

Inscription

Les inscriptions sont à envoyer pour le 5 décembre 2014 à l'adresse jhang.serrig@education.lu en indiquant

- le nom de l'AS
- la catégorie de l'équipe
- le nom, l'adresse électronique et le numéro de téléphone du dirigeant responsable

FUSSBALL - INDOOR CHAMPIONNAT FIR MEEDERCHER

CYCLES 2-4

D'LASEP wëll och onse **Meedercher** d'Méiglechkeet ginn, **FUSSBALL** ënnert sech ze spillen.

Dofir organiséiere mir e Championnat op 2 Terrainen an der Sportshal am Präizerdaul Dënschdes, de 14. Januar 2014 vun 14.00 bis 17.30 Auer.

Eng Equipe besteet aus maximal **12 Spillerinnen:**

6 um Terrain (1 am Goal a 5 am Feld).

Inscription

Les inscriptions sont à envoyer pour le 9 janvier 2015 à l'adresse jhang.serrig@education.lu en indiquant

- le nom de l'AS
- le nom, l'adresse électronique et le numéro de téléphone du dirigeant responsable



Freed mat Liichtathletik 2015 an der Coque

en collaboration avec la FLA

Catégories et dates:

1. Mardi, le 20 janvier 2015 :
filles scolaires et débutants mixtes
(2 classements différents)

2. Mardi, le 27 janvier 2015 :
garçons scolaires et scolaires mixtes
(1 seul classement final)



Compétition : par équipes de 7 athlètes dont 5 participant à l'épreuve

Horaire:

- arrivée des équipes à 14.15 hrs par l'**entrée 3 bd Kennedy**
- début des épreuves à 14.30 hrs
- course finale à 16.30 hrs (13^e atelier)
- classement final et remise des coupes vers 17.00 hrs

Règlement:

- 10 1. Le nombre des équipes par après-midi est limité à 36.
2. Toute équipe ne respectant pas le nombre prévu de 5-7 compétiteurs par équipe pourra participer, mais ne sera pas classée au classement général.
3. Une équipe composée de compétiteurs issus de plusieurs AS différentes participera hors concours.
4. 7 élèves pourront être inscrits, mais à chaque épreuve participeront seulement 5 élèves. Pendant l'épreuve, aucun changement dans la composition de l'équipe ne sera permis, même pas pour un 2^e essai, les 5 compétiteurs actifs se voyant munis d'une signalisation visible.
5. Licence LASEP obligatoire !
6. Chaque équipe doit participer à tous les ateliers : course, saut, lancer. Le nombre d'essais par équipe et par atelier sera bien défini à l'avance et ne fera pas objet de négociations sur place. La dernière épreuve sera une course relais à laquelle participeront toutes les équipes.
7. Les ateliers resteront fermés jusqu'au signal officiel du départ. Aucun entraînement sur place n'est autorisé, les préparations devant être faites au sein de l'AS (explications détaillées des ateliers avec illustrations dans ce BIO). Warm-up commun 10 minutes avant le départ officiel.
8. Les équipes sont réparties aux ateliers et commencent simultanément. Après **9 minutes**, elles changent d'atelier selon le principe de rotation. Il n'est pas permis de changer l'atelier avant l'accomplissement des 9 minutes, même pas lorsqu'une équipe a terminé son atelier avant les délais.

La distribution des points et le classement :

1. Le vainqueur de chaque épreuve reçoit 1 point, le deuxième reçoit 2 points, le troisième 3 points, etc...
2. Les points rassemblés à chaque épreuve sont additionnés et déterminent le classement général, donc l'équipe avec la plus petite somme de points est déclarée vainqueur final.

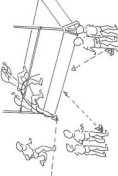
Toute équipe non conforme au règlement ne pourra participer que hors concours.

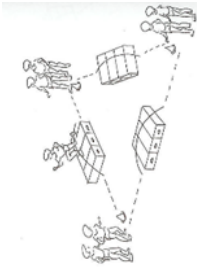
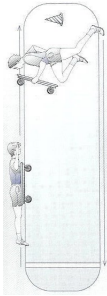
Les inscriptions sont à envoyer pour le 10 janvier 2015 au plus tard auprès du responsable laurence.diederich@hotmail.com en indiquant:

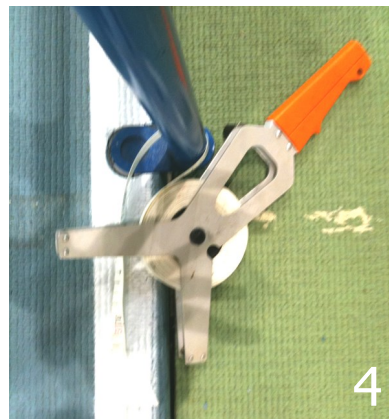
- ***le nom de l'association sportive***
- ***le nom du dirigeant responsable***
- ***son numéro de téléphone et son adresse électronique***
- ***le nombre d'équipes pour chaque catégorie***
- ***la date de la participation des équipes***

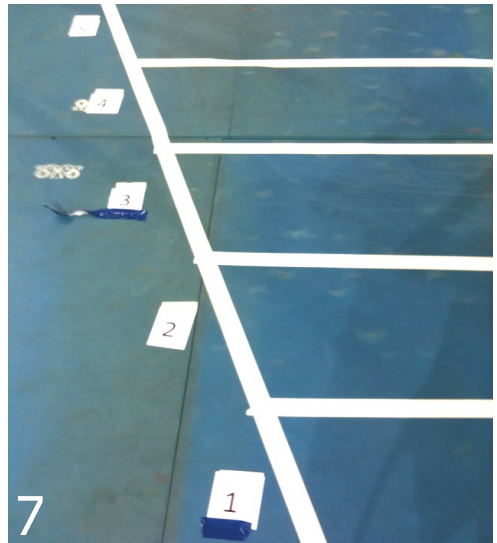
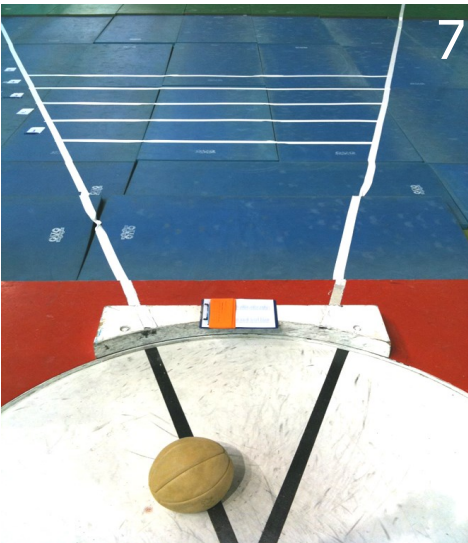
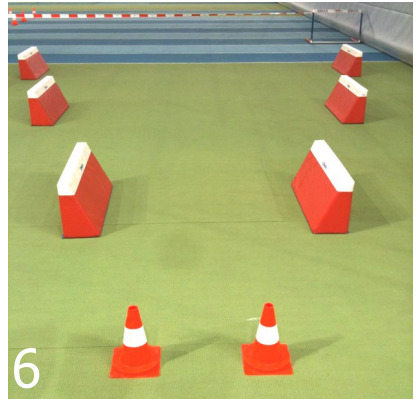
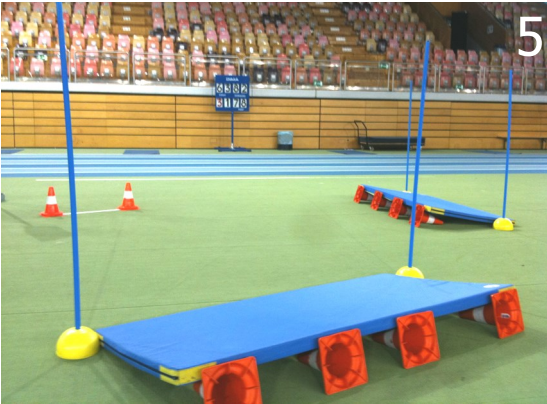
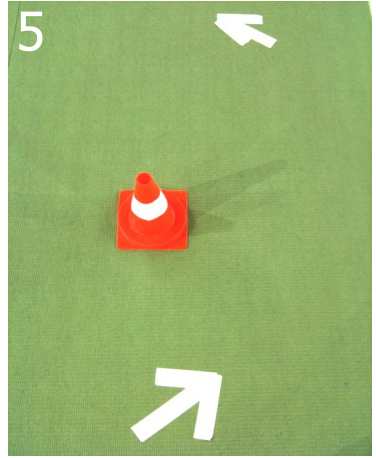
Veuillez noter que les **transport-bus sont** à organiser par vos soins!

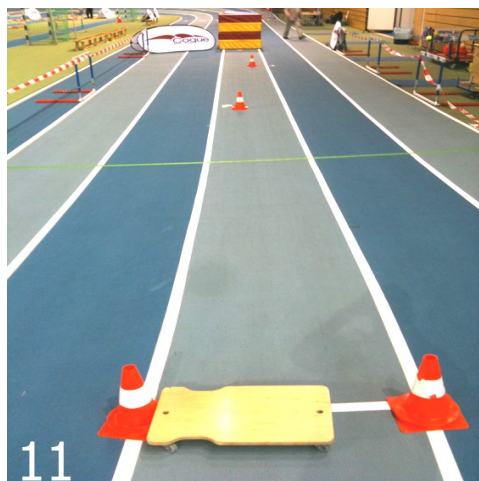
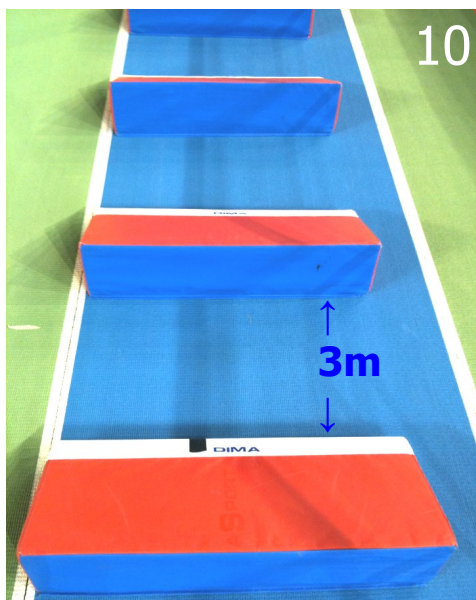
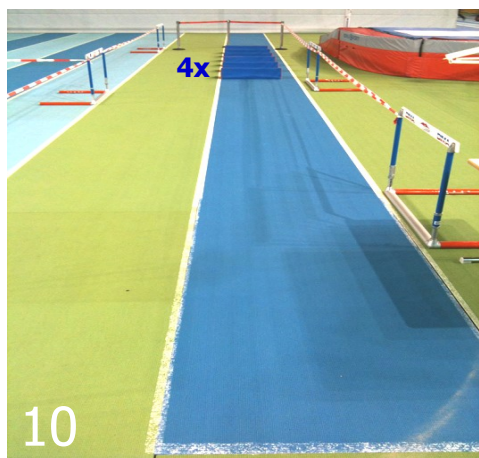
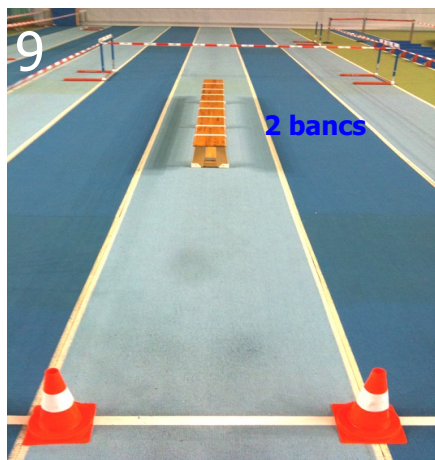


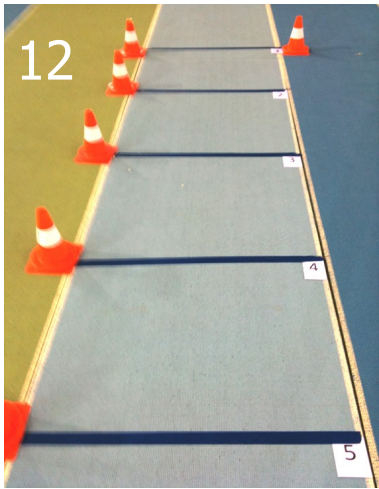
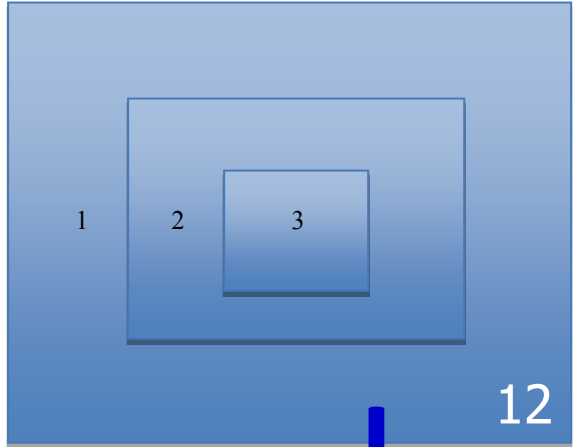
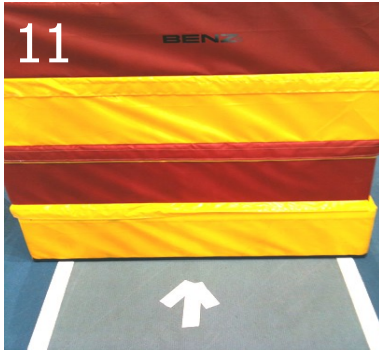
Freed mat LA (1)	Titre atelier	Déroulement	Evaluation
course	1.Sprint	- parcourir une distance max. en un temps de 5 sec. - cônes déposés à partir de 10 m du départ à des intervalles réguliers de 3 mètres (7 cônes pour les garçons) - coup de sifflet par le juge = fin des 5 sec.	5e cône dépassé = 5 points 4e cône dépassé = 4 points, etc. - tous les équipiers courent à tour de rôle points additionnés = résultat de l'équipe
	8.Sprint 20 m	- temps mesuré par chrono - chaque enfant court individuellement	résultats de tous les coéquipiers additionnés
	2.Zielspringen	- élan de 10 m maximum - essayer de sauter dans une zone de réception à partir de l'une des zones d'impulsion se suivant à une distance de 50 cm. - saut = valable si sauteur atterrit dans zone de réception	- points varient selon la distance entre la zone d'impulsion et la zone de réception atteinte meilleur résultat total des points par équipe intervient dans le classement
saut	3.Hochsprung	 - impulsion à une jambe !!! - élan limité à 8 m - barre à franchir : 90 resp. 80 cm 5 essais max. par sauteur - côté au choix	total des meilleures réussites par l'équipe retenu pour le classement
	6.Hürden überqueren	- relais de 5 sauts en ciseaux - lever l'une après l'autre les jambes - le départ du sauteur suivant sera le moment du contact au sol après le 3e obstacle du sauteur précédent, confirmé par l'appel du juge	nombre total de haies réussies par équipe en 2 min. 
	4.Medezinballstaffel	- atteindre une distance max. entre le 1^{er} lanceur et le point d'atterrissage du dernier lancement - point d'impact du 1er, 2e, 3e ... lanceur = position de lancer du prochain lanceur - balle à lancer à deux mains (poids des balles: filles 2 kg, garçons 3 kg)	- plusieurs essais de l'équipe tolérés dans la limite de la durée de 9 minutes distance totale atteinte prise en compte
lancer	7.Medezinballschocken	- lancer la balle (2 resp.1,5 kg) avec deux mains d'en bas et vers l'avant - plusieurs essais de l'équipe tolérés (limite 9 minutes)	- zone plus éloignée = plus de points attribués (2m + 0,50 + 0,50+ 0,50 + 0,50 + 0,50) - garçons distances de 75 cm meilleurs essais de l'équipe pris en compte
	12.Wurf ins Netz	- lancers de précision sur la zone indiquée de la paroi de séparation - choix entre 3 distances de lancer, distances plus grandes pour garçons - les lancers manquant la zone indiquée seront nuls - plusieurs essais de l'équipe tolérés (limite de la durée : 9 minutes)	meilleur essai de chaque participant pris en compte pour le classement

Freed mat LA (2)	Titre atelier	Déroulement	Evaluation
haies	5.Hürden-sprint	- parcours de 1, 2, 3 obstacles à parcourir par l'équipe des 5 - chronomètre mis en route au signal de départ, arrêté à l'arrivée du dernier coureur de l'équipe 	meilleur temps du relais de l'équipe pris en compte pour le classement détail haies : 
	10.Hürden-staffel	- traverser 4 mini-haies alignées et espacées de 3m, revenir en courant en arrière - chronomètre mis en route au signal du départ, arrêté à l'arrivée du dernier coureur de l'équipe	temps total du relais de l'équipe pris en compte pour le classement
	9.Bank-springen	traverser 2 bancs avec toujours au moins un pied sur le banc en alternant les pieds - le 2^e pied passe d'un côté du banc vers l'autre - à chaque mouvement, avancer d'un champ indiqué sur le banc retourner en sautant sur une jambe le long du 1^{er} banc et sur l'autre le long du 2^e banc	temps total de passage par l'équipe des 5 chronométré - seuls les parcours exécutés de façon exacte pris en compte pour le classement
	11.Roll-brettstaff-fel	- parcourir une distance de 12 m en slalom couché sur la planche à roulettes - revenir en courant 	temps total de passage par l'équipe des 5 chronométré
épreuve finale	13.relais 200 m sur la piste	- équipes placées dans des zones de départ déterminées par des tapis autour de la piste - Après le départ commun du premier coureur de chaque équipe, l'athlète réalise un tour de piste (200m) et fait le relais avec le prochain coureur de son équipe sur le tapis avec passage du témoin... ... jusqu'au 5e coureur - les résultats au relais comptent 2 fois pour le classement final!!!	chronomètre pour chaque équipe mis en marche au signal du départ et arrêté lorsque le 5e coureur touche la zone d'arrivée (le tapis) d'un pied pour tout renseignement supplémentaire, contacter le responsable de Freed mat Liichtathletik. Laurence Diederich: laurence.diederich@hotmail.com en vert : nouveautés 2015









Rapport de la réunion du CC de la LASEP du jeudi, 18 septembre 2014 à Strassen

Présences: GIERENZ Steve, HEINEN Simone, JANDER Tom, KIMMEL Steve, KINTZELE-MAJERUS Simone, KUHN – DI CENTA Nicole, RATH Marcel, RESSLINGER Carole, SCHAACK Roland, SCHEIDWEILER Marc, SENNINGER René, SERRIG Jean, STOOS Carole, WESQUET Stéphanie.

Excusé: DELLES Lex.

Cette réunion du Comité Central est précédée par la nomination de Madame Laurence DIEDERICH comme nouvelle responsable de la manifestation «Freed mat Liichtathletik an der Coque», et de la présentation des manifestations locales « LASEP-Spillcross » par Madame Michèle GRETHEN-LANTER, DS de l'athlétisme.

Communications du président

Simone Heinen remercie tous les membres du Comité Central de leur engagement et leur souhaite beaucoup d'énergie pour la nouvelle année scolaire 2014-2015.

Informations du secrétariat général

- Les membres du Comité Central sont priés de s'inscrire dans un calendrier de disponibilité, en vue de faciliter la composition des organigrammes des fêtes sportives.
- 14 • Tom Jander informe le Comité Central des efforts fournis pour relancer l'AS de Pétange. Pour la rentrée 2014-2015, une nouvelle AS est démarrée à Mom-pach. Les AS Reckange/Mess, Nommern et Larochette seront redémarrées.
- Désormais les fiches personnelles seront envoyées automatiquement au secrétariat général et aux secrétaires des AS. La copie pour dirigeants et accompagnateurs n'est plus envoyée pour éviter tout usage abusif.
- Les réunions pour secrétaires à Kopstal auront lieu le 23 et le 30 septembre 2014 à 19 heures.
- Suite à une demande de l'AS Roeser, il est rappelé que tout licencié LASEP doit être affilié à l'Ecole fondamentale (éducation précoce – C4.2.)
- Il est rappelé à la CTS de fixer les lieux des fêtes sportives dans les meilleurs délais, ceci en vue de l'envoi par le secrétariat général des demandes de réservation des installations aux communes en question.
- Suite à certaines rumeurs qui courent concernant les décharges de la LASEP pour les organes directeurs (secrétariat, président CF et CTS, trésorerie), le Comité Central, se souciant de l'avenir de la LASEP, a demandé une entrevue avec le ministre, ceci en vue d'une clarification. En attendant, la convention MENJE-LASEP n'est pas encore signée.

Formation initiale LASEP

Tom Jander informe des réunions d'information pour les candidats à la formation initiale LASEP. Ces réunions ont eu lieu le jeudi 17 juillet 2014 et le lundi 8 septembre 2014. Environ 90 personnes se sont manifestées suite à l'annonce publiée par le Comité Central. Une trentaine se sont présentées aux réunions et se sont inscrites à la formation.

Rapport de la réunion de la CF du 18 septembre 2014

- Pendant les vacances d'été deux réclamations concernant les décomptes du semestre 2 sont parvenues au secrétariat et redressées à l'immédiat par le trésorier Monsieur Marcel Rath.
- La cotisation pour dirigeant LASEP (secrétaires et accompagnateurs inclus) à partir de la rentrée scolaire 2014-2015 est fixée à 0 euros par année scolaire, suite aux diverses réclamations de quelques AS. La majorité du Comité Central marque son accord (votes : 12 oui, 1 non, 1 abstention)
- Le subside MENJE pour les AS a été versé fin juillet 2014. Il est évoqué que certains dirigeants ont été rémunérés très tard (fin août) par certains trésoriers locaux.
- Le budget prévu pour le transport des enfants aux fêtes sportives risque d'être dépassé de loin pour l'année 2014 et de ne plus pouvoir couvrir les frais de transport des fêtes de football indoor. Il faut absolument diminuer le nombre de fêtes sportives menant à un transport de moins de 10 enfants. Mieux vaut organiser des fêtes destinées à un grand nombre d'enfants de chaque AS. D'ailleurs sera-t-il rappelé de s'arranger entre AS pour commander des bus en commun, respectivement de demander la prise en charge d'au moins deux bus par la commune respective. Le but de la LASEP est de pouvoir accueillir le plus grand nombre d'enfants aux fêtes sportives.
- La CF propose un tarif spécial pour dirigeants applicable aux après-midi longues qui dépassent la durée de 6 heures au service de la LASEP (accueil des enfants, transport en commun, activité sportive). Cette proposition a été rejetée par le Comité Central.

Recueil des règlements

Le recueil des règlements à fournir par la CTS sera révisé lors de la prochaine réunion de la CTS. Il devra être prêt pour la prochaine réunion du Comité Central en vue de la distribution en temps utile à toutes les AS et du vote au Congrès ordinaire en novembre 2014.

Cinquantenaire

- Comme la production du support audio-visuel n'est toujours pas terminée, la présentation officielle du 24 septembre 2014 est annulée. Il est prévu de produire 1000 exemplaires qui seront distribués gratuitement aux écoles, aux administrations communales, aux dirigeants et aux membres du Comité Central et de la CTS. Les croquis de l'emballage sont approuvés par le Comité Central.
- La liste des acquéreurs d'un exemplaire de la reproduction sur toile est présentée. Il est rappelé de virer le don de 25 euros et d'enlever les exemplaires réservés au secrétariat général au plus vite.

Divers

Au prochain BIO la vacance d'un poste « innovation » au CC sera publiée.

La prochaine réunion du CC aura lieu le mardi, 14 octobre 2014 à 18.00 heures à la Maison des Sports à Strassen.

Tom Jander - Secrétaire général

Les partenaires de la LASEP

ALL ABOUT PRINTING

G R O U P E
CK
CHARLES KIEFFER

2, rue Léon Laval Z.A. am Bann
L-3372 Leudelange
Tél. : 26 380-1
info@ck-online.lu
www.ck-online.lu



KONICA MINOLTA



Comité Olympique et
Sportif Luxembourgeois



lalux
ASSURANCES



voyages
emile weber

www.voyages-weber.lu

éischtklasseg reesen

CCPL de la LASEP: IBAN LU77 1111 0110 0847 0000